

L'Adapei de l'Ain

Offrir une solution adaptée à chaque personne

Créée en 1961 à l'initiative de parents, l'Adapei de l'Ain est une association reconnue d'utilité publique qui œuvre en faveur des personnes en situation de handicap mental.



- Elle soutient et oriente les familles.
- Elle défend les droits et les conditions de vie des personnes en situation de handicap.
- Elle agit pour leur épanouissement et leur intégration dans la société.

L'ADAPEI DE L'AIN C'EST :

56

Établissement et services gérés dans l'Ain*

1 800

Personnes accompagnées et prises en charge

500

Familles et bénévoles

1 400

Professionnels engagés

Nos partenaires



*foyers de vie, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico éducatifs, entreprises adaptées...

A quoi sert votre adhésion ?

VOTRE COTISATION

50 %

Sont reversés à l'UNAPEI nationale pour financer des actions militantes auprès des ministères et des autorités publiques.

50 %

Contribuent aux actions régionales et départementales de l'Adapei et permettent de financer partiellement notre revue Adapei Infos.

L'association ne fait pas de bénéfice sur le montant des cotisations versées par ses adhérents.



QUELQUES CHIFFRES DANS NOS COMBATS

200

enfants sont encore sur liste d'attente pour une place en IME.

5 ans

d'attente dans l'Ain, pour obtenir une place dans un FAM ou en MAS.

3 ans

que le nombre de places en Foyer de vie n'a pas augmenté.

Adapei
DE L'AIN

T: 04 74 23 47 11

Retrouvez-nous sur
www.adapei01.fr
et sur notre page
Facebook "Adapei de l'Ain".

Joindre au bulletin d'adhésion votre règlement. À l'ordre de :
Adapei de l'Ain

Merci de l'adresser à

Adapei de l'Ain - Service Cotisations
20 Avenue des Granges Bardes
CS77010 - 01007 BOURG EN BRESSE
CEDEX

Devenir adhérent



GRÂCE À VOUS

Nous accomplissons de petites et de grandes choses pour l'accompagnement de nos enfants et résidents



le pouvoir d'agir ensemble

Une association de parents, pour les parents

Devenir adhérent à l'Adapei de l'Ain, c'est :

- **S'ENGAGER AUX CÔTÉS D'UNE ASSOCIATION DE PARENTS** qui œuvre pour une meilleure prise en charge des enfants et adultes en situation de handicap mental.
- **S'INSCRIRE DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE DE L'AIN**, plaçant les besoins des personnes en situation de handicap au cœur de toutes nos actions.

Le mot de la présidente

« L'Adapei de l'Ain a été fondée il y a près de 60 ans par des parents en quête de solutions pour leur enfant. Aujourd'hui, notre association gère une soixantaine d'établissements qui offrent à chaque personne un accompagnement personnalisé. Notre mission nous demande d'évoluer en permanence afin de toujours nous adapter aux besoins de nos résidents. Nous avons besoin de vous – parents, amis – pour continuer à grandir et garantir des services de qualité ! ».

Marie France COSTAGLIOLA,
Présidente

3 bonnes raisons de nous rejoindre



Ensemble, nous sommes solidaires

Vous faites partie d'un mouvement de parents, propice aux rencontres entre familles, au partage et au soutien mutuel.



Ensemble, nous sommes plus forts

Les adhérents donnent du poids à l'Association pour défendre les personnes en situation de handicap mental auprès des instances publiques et politiques.



Votre voix compte

Vous devenez pleinement acteur des projets de l'Adapei : vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale annuelle et, toute l'année, nous avons besoin de vos idées et votre bonne volonté !

VOTRE ADHÉSION À L'ADAPEI DE L'AIN VOUS PERMET DE :

- bénéficier du mouvement parental départemental, mais aussi régional et national (Unapei)
- recevoir notre magazine Adapei Infos et la revue Vivre Ensemble de l'Unapei
- intervenir sur des projets concrets et des événements dans nos établissements

Adapei
DE L'AIN

Bulletin d'adhésion

Merci !

Nom Prénom

Adresse

Email

Numéro d'adhérent

Parent / Tuteur de

Nom Prénom

Prénom

Lien de parenté

Nom de l'établissement

Ami(e)

J'adhère à l'Adapei de l'Ain et verse ma cotisation annuelle de 90€*

Je soutiens l'association et ses actions en faisant un don d'un montant de€*

*Dès réception de votre don, nous vous adressons un reçu fiscal, vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%.

Paiement par chèque : papillon à joindre à votre règlement à l'ordre de l'Adapei de l'Ain

Paiement par virement bancaire sur le compte de l'Adapei de l'Ain
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0010 8642 606 BIC : CEPAFRPP382

Je souhaite recevoir les actualités et informations de l'Adapei de l'Ain

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus ont un caractère obligatoire pour établir la liste de nos adhérents, liste destinée à vous représenter au sein de l'UDAF, l'UNAF et l'UNAPEI. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de l'Association à laquelle vous adhérez. Toutes ces informations ont un caractère confidentiel et ne feront pas l'objet d'une quelconque cession à un autre organisme.

